



Audio conférence DGDDI

09 avril 2020

Une conférence audio était prévue le 08 avril avec le ministère et les fédérations, celle-ci a été annulée et reportée à vendredi 10 avril. Il semblerait que des tensions viennent entraver le dialogue social au niveau ministériel.

L'USD-FO estime que l'heure n'est pas aux attaques ni aux crises de susceptibilité. Le gouvernement comme les partenaires sociaux doivent trouver ensemble les bons modus operandi pour faire face aux difficultés semées tous les jours par cette pandémie.

L'administration des douanes a adopté jusqu'alors une attitude exemplaire et ses prises de décisions ont permis d'assurer les obligations relatives à nos missions, tout en essayant de préserver les agents. Cette attitude n'a pas toujours été celle des autres administrations de ce ministère comme des autres ministères. En douane, les organisations syndicales ont été attentivement écoutées et les décisions qui ont été prises ont toujours tenu compte de l'avis des médecins de prévention.

En parallèle il y a eu un manque réel de gants, de masques et de produits hydroalcooliques mais en la matière notre administration ne fait pas exception.

L'essentiel aujourd'hui est que vous mainteniez vos sollicitations car c'est grâce à vos remontées que nous pouvons apporter des informations à la direction générale et tenter, avec vous tous, de maintenir notre niveau d'exigence pour que les missions soient le moins risquées possible.

L'USD-FO est à votre écoute n'hésitez pas à nous appeler ou nous envoyer des mails, nous comptons sur votre investissement, il s'agit de vous préserver et préserver les vôtres.

RH : Les derniers chiffres au 08 avril 2020

Présents dans les services : 2467 agents,

Malades : 222 agents, dont 133 Surv et 89 Co

14aines 215 agents, dont 157 Surv et 58 CO



SYNDICAT NATIONAL DES DOUANES FORCE OUVRIÈRE

Sur les autres sujets RH :

Pour les équipes cynophiles : le vétérinaire référent pour les équipes de l'ENDLR a participé à l'élaboration d'une fiche de prévention. Elle nous sera fournie très prochainement et préconise certaines précautions. Les maîtres de chiens prendront la mesure des contraintes liées à cette note et nous attendons vos retours sur le sujet.

Sur les CAPC promotion : on se rend compte que le présentiel est privilégié par les OS il semble donc que l'on s'oriente vers des dates de CAPC fin juin, début juillet ou début septembre 2020. Un agenda sera présenté en début de la semaine prochaine. Pour les titularisations, par contre, le présentiel ne serait pas nécessaire sauf pour les non titularisations qui seront examinées, plus tard, en présentiel.

Une instruction pour le bénéfice des frais de repas va être établie pour clarification. Il sera rétroactif, à compté de confinement.

Pour les marins : la procédure adoptée en amont du départ semble optimale pour les patrouilleurs. Un médecin de prévention envoie un questionnaire aux agents qui sont sélectionnés pour la mission. Un entretien est ensuite réalisé et postérieurement la décision d'embarquement est validée. La question que pose la CGT repose sur les déplacements pour rejoindre la vedette et surtout pour aller faire quoi ? Quelles sont les missions si la navigation est restreinte ?

La réponse sur pourquoi les missions : les missions s'imposent on a relevé 50 infractions la semaine dernière sur les restrictions de circulation. On contribue au respect de ces arrêtés en étant à la mer et ceci au même titre que les autres administrations avec qui nous coordonnons nos actions. Les gendarmes maritimes quand à eux sortent tous les jours. Nous participons aussi au travers des interventions de nos aéronefs à une surveillance au profit de toutes les administrations.

La protection de toutes les administrations à la mer est homogène

Sur les tests : le caractère aléatoire fait qu'il n'est pas pratiqué pour les administrations à la mer. Pour la douane, cette action n'est pas pertinente dicit les médecins de préventions.

L'USD-FO : insiste sur la nécessité de faire contrôler les climatisations tant sur les bateaux que sur les véhicules ou dans les bureaux. On ne peut pas considérer que le risque zéro nous met hors du champ de contrôles de ces systèmes de ventilations. Nous insistons lourdement sur la nécessité de contrôler les climatisations (en général) et nous sollicitons une anticipation sur ces actions.

Le sujet des agents du fret express : ils ont bien les équipements nécessaires de protection mais les personnels qui travaillent avec eux dans les centres n'ont pas la même protection, ce qui est regrettable. La douane se montre très consciencieuse en la matière et devrait être suivie. Nos agents doivent donc rester très vigilants sur le port du masque.

Pour les instances par audio, notre organisation se prononce unanimement pour ce mode de discussion **uniquement pour les sujets relevant du COVID 19**. Tout autres sujets relatifs au fonctionnement de notre administration, à nos missions, à la gestion ou autre item, la concertation doit se faire en présentiel.



SYNDICAT NATIONAL DES DOUANES FORCE OUVRIÈRE

Activité surveillance

Des agents perdent des heures et la côte de service est parfois utilisée avec une grande pression et les agents ont peur des suites si les OS interviennent. Les problèmes d'interprétation il faut saisir le référent Mathieu.

Pour les RC, les décisions prises pour le RC du jour à poser dans les mois suivants, il y aura un impact sur les RH et ceci porte sur les 7 RC à venir. Les collègues de la surveillance sont fortement insatisfaits. L'administration ajoute qu'en temps normal tous les agents ne travaillent pas forcément un jour de RC et que la situation respecte le principe de base.

Pour Roissy / Il y a une pression au dédouanement de certaines marchandises et on va réfléchir à adapter les effectifs au volume de ces actes à réaliser et aussi nous allons peut-être nous orienter vers un roulement des agents afin de ne pas générer trop de fatigue.

DR de Perpignan : Brigade du Perthus où des ordres diverges parfois, les collègues sont étonnés devant des changements intempestifs de décisions (annonce de la CGT). L'administration confirme qu'il n'y a pas eu de changement dans la doctrine des contrôles.